

Assurance

Posté par: Exemples Lettres

Publiée le : 18/6/2010 10:38:51

Pour toute résiliation d'un contrat d'assurance vous devez adresser un courrier en recommandé avec accusé de réception. La résiliation prend effet un mois après que l'autre partie au contrat en a reçu notification.

Objet : résiliation de mon contrat d'assurance habitation

Numéro de contrat : (préciser)

Lettre recommandée avec accusé de réception Madame, Monsieur,
Par la présente, je vous informe que je souhaite résilier mon contrat d'assurance habitation.

En vertu de l'article L113-16 du Code des Assurances, je dispose d'un délai d'un mois à compter de ce jour pour résilier mon contrat.

Par conséquent, mon assurance habitation prendra fin à compter du (date du courrier + 1 mois).

Dans l'attente de votre confirmation par écrit, je vous pris d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Votre signature

Modèle gratuit lettre résiliation assurance habitation